

Notre contribution pour le climat

Réduction de nos émissions de gaz à effet de serre



© IMAGO / NORINA TOENGES

Version 1, octobre 2026

Introduction

Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre époque et ses conséquences sont multiples: augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, perte de biodiversité, risques sociaux et économiques, etc. Les milieux scientifiques et la société s'accordent à dire qu'il est nécessaire d'agir avec détermination pour éviter les pires effets et préserver nos moyens de subsistance.

Le WWF s'engage à différents niveaux pour améliorer la protection du climat – depuis les initiatives locales jusqu'aux solutions globales. Nous travaillons sur les grands leviers de transformation tels que la politique, l'économie financière et réelle ainsi que la formation (voir annexe). Notre ambition est de limiter le réchauffement à 1,5 °C maximum ce qui, selon le GIEC¹, ne peut être atteint que si les émissions mondiales de gaz à effet de serre sont réduites de moitié d'ici à 2030 et ramenées à zéro net d'ici à 2050. Nous devons toutes et tous y contribuer. Nous montrons nous-mêmes l'exemple en poursuivant des objectifs climatiques qui s'appuient sur les lignes directrices que nous avons élaborées. Vous en saurez plus à partir de la p. 4, au chapitre « Walk the talk – notre contribution ».

Nous sommes convaincus que les solutions durables doivent être promues en collaboration avec l'économie suisse, afin que cette dernière, dans son ensemble, ait un impact positif sur la nature, l'environnement et la société, dans notre pays comme à l'étranger. Notre objectif est de mettre le système économique mondial en phase avec les limites planétaires.

Les entreprises jouent un rôle central dans la protection du climat, car elles exercent une grande influence sur la consommation mondiale des ressources et sont en même temps des moteurs innovants pour des solutions durables. Grâce à leur puissance économique, elles peuvent transformer les chaînes de valeur de secteurs entiers, influencer les comportements de consommation et créer de nouveaux marchés pour une économie à zéro émission nette. Le WWF propose des lignes directrices concrètes pour aider les entreprises à exploiter pleinement leur potentiel en matière de protection du climat. Avec « *Fit für Paris: un guide pour concilier les stratégies climatiques des entreprises avec l'Accord de Paris* » le WWF montre à quoi devraient ressembler des stratégies climatiques crédibles et efficaces pour les entreprises. Le « Cadre de référence Climat » présenté dans ce document (voir illustration 1) repose sur quatre éléments centraux qui prennent en compte l'engagement climatique à l'intérieur et à l'extérieur des chaînes de création de valeur de l'entreprise:



Illustration 1: Le «Cadre de référence Climat» du WWF Suisse montre les éléments constitutifs d'une stratégie climatique crédible et efficace pour les entreprises

- Le **premier** élément comprend le calcul et la publication des émissions de gaz à effet de serre tout au long de la chaîne de valeur (scope 1 à 3) conformément au **Greenhouse Gas Protocol** (GHGP)².
- Sur cette base, des objectifs climatiques fondés sur des données scientifiques sont formulés dans un **deuxième** temps. La norme internationale en la matière est la **Science Based Targets initiative** (SBTi, cf. encadré 1). Les normes, instruments et lignes directrices de la SBTi permettent aux entreprises de fixer des objectifs de réduction des gaz à effet de serre qui répondent aux exigences visant à limiter le réchauffement climatique mondial à 1,5 °C. Elle indique dans quelle mesure les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites et dans quels délais pour que les objectifs puissent être considérés comme scientifiquement fondés, c'est-à-dire conformes aux exigences scientifiques pour atteindre l'objectif climatique mondial de l'Accord de Paris. Il est particulièrement important de fixer des objectifs à court et à long terme, c'est-à-dire, d'une part, des objectifs sur une période de 5 à 10 ans et, d'autre part, des objectifs zéro émission nette (par exemple d'ici à 2040, au plus tard 2050, selon le secteur/l'entreprise) et que ces objectifs couvrent toutes les émissions (scope 1-3).
- **Troisièmement**, les entreprises doivent également assumer la responsabilité des émissions qu'elles continuent de générer dans leur trajectoire vers la neutralité carbone et financer la protection du climat en dehors de leurs propres chaînes de valeur. Dans le langage de la SBTi, ce financement climatique supplémentaire est appelé « **Beyond Value Chain Mitigation** » (BVCM) ou, plus récemment, « **Ongoing Emissions Responsibility** » (OER). Idéalement,

¹ https://unfccc.int/sites/default/files/resource/parisagreement_publication.pdf

² Das Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol) ist der international anerkannte Standardrahmen zur Erfassung, Quantifizierung und Berichterstattung von Treibhausgasemissionen von Unternehmen, Organisationen und Projekten: <https://ghgprotocol.org/>

une tarification du CO₂ (approche «Money for Tonne») sera introduite, dont le prix sera basé sur les coûts liés aux changements climatiques³. Le budget consacré au financement climatique doit, d'une part, être utilisé pour des projets ayant un impact positif sur le climat, la nature et les êtres humains et, d'autre part, soutenir des activités favorisant la transformation, par exemple dans les domaines de l'innovation, de l'éducation ou de la défense des intérêts. Le WWF Suisse a publié les lignes directrices suivantes à ce sujet:

- **Prêts pour Paris – Un nouveau modèle pour la compensation carbone: comment les entreprises doivent financer la protection supplémentaire du climat.** Ce guide explique comment les entreprises peuvent assumer la responsabilité de leurs émissions restantes. Il suit le «modèle de contribution», qui est censé remplacer le modèle de compensation établi de longue date et critiqué depuis longtemps.
- **Contributions climatiques pour les personnes et la nature.** Les entreprises et autres parties prenantes reçoivent des lignes directrices sur les meilleures pratiques, qu'elles peuvent utiliser pour développer des offres et des portefeuilles dans le domaine BVCM. L'accent est mis sur les contributions aux objectifs mondiaux concernant le climat, la nature et les êtres humains, au-delà de leur propre chaîne de valeur et conformément à l'Accord de Paris, le but étant de promouvoir des changements systémiques.
- Le **quatrième** élément relève de l'engagement climatique dans le domaine des relations publiques et des activités politiques. Les entreprises peuvent utiliser leur influence et leur voix pour renforcer le mouvement climatique dans l'économie, par exemple en s'engageant activement dans les associations professionnelles, en mobilisant leurs clientes et clients, partenaires, fournisseurs, employées et employés, ou encore en menant des actions de lobbying ciblées et en agissant activement. Le WWF a également formulé des recommandations à ce sujet dans son guide **sur la défense de la protection du climat**.

Encadré 1: SBTi

La SBTi a été cofondée en 2015 par le WWF, en collaboration avec **CDP**, le Pacte mondial des Nations unies (**UNGC**) et le World Resources Institute (**WRI**). Elle définit des niveaux d'ambition scientifiquement fondés pour les stratégies climatiques et valide les objectifs fixés par les entreprises selon ces directives. L'initiative s'est imposée comme une norme internationale. En Suisse, plus de 300 entreprises (état en septembre 2026) ont déjà rejoint l'initiative⁴. A l'échelle mondiale, elles sont déjà plus de 14 000 ; les entreprises participantes représentent plus de 40% de la capitalisation boursière mondiale et environ 25% du chiffre d'affaires mondial⁵.

Encadré 2: «modèle de contribution»

Le modèle de contribution peut être considéré comme le successeur du modèle de compensation carbone. Même s'il n'existe pas encore de définition universellement valable pour le modèle de contribution, tout le monde s'accorde à dire qu'il s'agit d'une contribution à la protection du climat en dehors des chaînes de valeur propres à chaque entreprise. Dans ce cadre, les entreprises ou organisations financent des activités ayant un impact sur le climat qui ne contribuent pas à leurs propres objectifs ou qui ne peuvent pas être imputées à leurs émissions.

Le «modèle de contribution du WWF» définit les meilleures pratiques pour une telle approche avec des principes supplémentaires. Idéalement, le budget pour ce financement climatique supplémentaire est défini par l'introduction d'un prix du CO₂, qui devrait être basé sur les coûts liés au changement climatique. D'autres approches ne sont pas exclues, mais il est essentiel de rendre compte de manière transparente de la manière dont le budget a été défini et pourquoi. Ce budget doit servir à financer des projets globaux ayant un impact positif sur le climat, les êtres humains et la nature («résultats directs») et des activités favorisant la transformation, par exemple dans les domaines de l'innovation, de la défense des intérêts ou de l'éducation («résultats indirects»).

³ Les coûts liés au changement climatique correspondent aux dommages économiques et aux coûts sociaux résultant des effets des changements climatiques, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes, les pertes de récoltes, les problèmes de santé ou les dommages causés aux infrastructures. Dans l'espace germanophone, **l'estimation des coûts environnementaux réalisée par l'Agence fédérale allemande pour l'environnement fait office de référence**. Le prix s'élève actuellement à 300 euros/t de CO₂.

⁴ Fiche d'information du **WWF Suisse sur l'état d'avancement du SBTi en Suisse en 2025**

⁵ **SBTi Trend Tracker 2025 & SBTi Target Dashboard**



© IMAGO / IMAGEBROKER

Walk the talk - notre contribution

Le WWF Suisse met en oeuvre ce qu'il exige des entreprises. Ce document stratégique se concentre sur les modules 1 à 3, car le module 4 fait partie du travail quotidien du WWF (cf. chapitre Introduction et annexe). Il est donc inclus dans la stratégie globale et dans diverses stratégies partielles du WWF Suisse, qui s'engage en faveur d'une protection climatique ambitieuse et crédible. Les chapitres suivants présentent et expliquent plus en détail les mesures concrètes mises en oeuvre, les progrès déjà réalisés et les défis à relever.

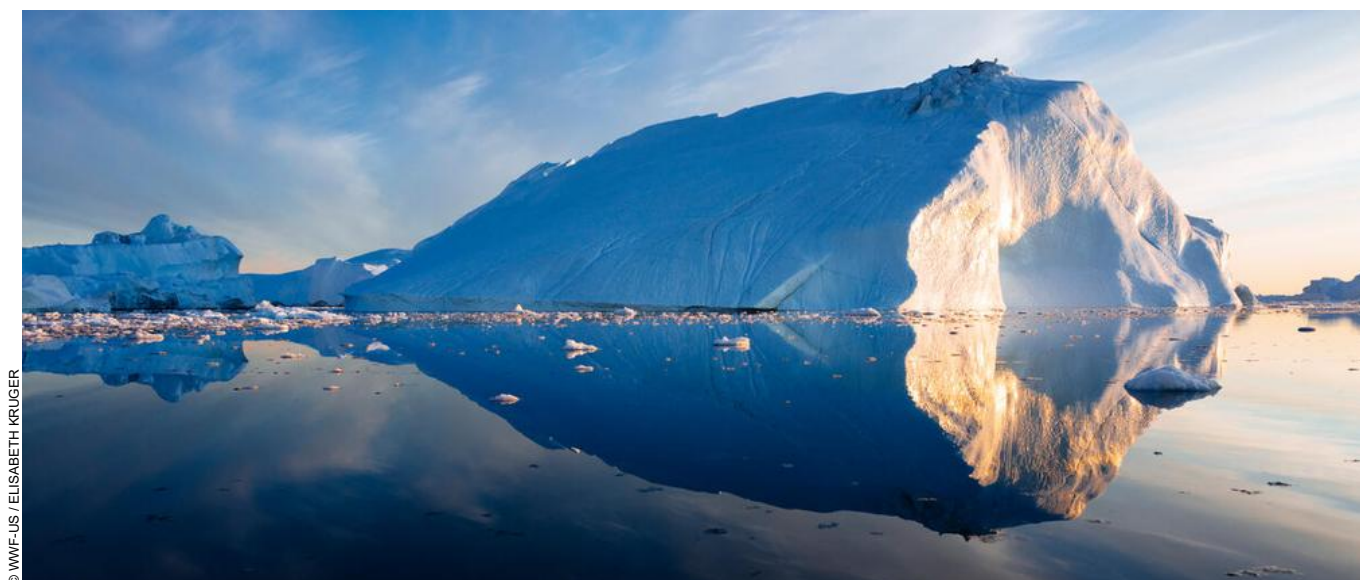
Notre inventaire des gaz à effet de serre

Depuis plusieurs années, WWF Suisse recueille divers indicateurs environnementaux, tels que les émissions liées aux voyages en avion, la consommation d'électricité, de papier et d'eau ou encore les déchets. Pour l'exercice 2019/20, un inventaire complet des gaz à effet de serre a été établi pour la première fois selon le GHGP (scope 1-3) afin de disposer d'une base solide et d'une année de référence largement complète pour pouvoir définir des objectifs climatiques. Depuis l'exercice 2023/24, l'inventaire annuel des gaz à effet de serre est établi selon le GHGP et intégré dans le rapport annuel. L'inventaire est mis à jour chaque année et calculé à l'aide du logiciel externe Sulytics. Toute consommation est saisie manuellement et convertie à l'aide des facteurs d'émission du logiciel.

Tableau 1: émissions de gaz à effet de serre du WWF Suisse selon le GHGP, ventilées par scope (scope 1-3) et par catégorie de scope 3 depuis l'année de référence 2019/20.

Émissions de GES [tCO ₂ e]	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25	25/26
Scope 1 – Émissions directes	2	2	2	2	1	0	0
Scope 2 – Émissions indirectes	0	0	0	0	18	26	29
Scope 3.1 – Biens et services achetés	421	399	352	359	313	292	238
Scope 3.2 – Biens d'équipement	25	3	14	25	20	23	81
Scope 3.3 – Émissions indirectes liées aux combustibles et à l'énergie	16	16	14	17	16	14	15
Scope 3.4 – Transport et distribution (en amont)	3	4	2	3	2	2	1
Scope 3.5 – Déchets	6	0	0	1	3	2	2
Scope 3.6 – Voyages d'affaires	124	10	41	76	58	73	33
Scope 3.7 – Trafic pendulaire	22	17	n.a.	18	20	22	21
Scope 3.8 – Actifs immobilisés loués ou en leasing	21	18	18	18	16	14	15
Scope 3.9 – Transport et distribution (en aval)	54	51	51	49	47	54	38
Scope 3 Total	691	518	493	565	496	497	444
Total	693	520	495	567	515	523	473

Depuis toujours, le scope 3 représente de loin la plus grande part des émissions. Il s'agit notamment des biens et services achetés (scope 3, catégorie 1), en particulier le papier et les produits imprimés, y compris le matériel de marketing et de collecte de fonds. La deuxième catégorie la plus importante de l'exercice 2025/26 est celle des biens d'équipement (capital goods), principalement en raison de l'acquisition de nouveaux équipements informatiques. Les émissions liées à l'expédition et au transport des produits imprimés du WWF Suisse sont légèrement inférieures. Ensemble, ces trois catégories représentent plus de 75 % des émissions du WWF Suisse. La qualité des données est en constante amélioration ; certaines émissions, comme les déchets, étaient jusqu'à présent difficiles à quantifier, car ceux-ci n'étaient pas pesés. Depuis l'exercice 2023/24, des émissions indirectes du scope 2 sont générées par le chauffage urbain (encore en partie fossile) des bureaux de Zurich.



Nos objectifs climatiques

Quels objectifs climatiques nous sommes-nous fixés ?

Bien que la validation par la SBTi ne soit pas possible pour les ONG, le WWF Suisse s'appuie sur ses directives et critères scientifiquement fondés visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C maximum. Nos objectifs climatiques sont basés sur des données scientifiques:

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (scope 1-3) de **46,2% d'ici à 2030** par rapport à l'année de référence 2019/20.
- Réalisation de l'objectif **zéro émission nette d'ici à 2040**: réduction d'au moins 90% des émissions de gaz à effet de serre et à la neutralisation des émissions résiduelles par des émissions négatives ou des puits de carbone.

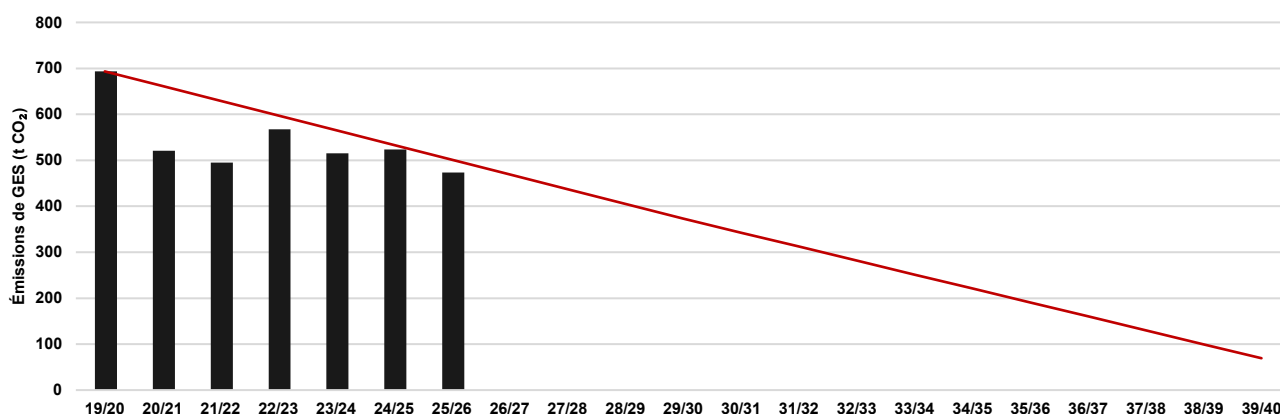


Illustration 2: évolution des émissions de gaz à effet de serre du WWF Suisse, à partir de l'année de référence 2019/20 pour la définition de l'objectif climatique, et illustration des progrès réalisés en matière de réduction (barres) par rapport à la trajectoire définie (ligne rouge).

Grâce à la mise en oeuvre de nombreuses mesures, les émissions ont déjà pu être réduites d'environ 32% depuis l'année de référence 2019/20. Le WWF est donc actuellement en bonne voie pour atteindre l'objectif défini. A partir de l'exercice 2023/24, la progression en matière de réalisation des objectifs sera également intégrée au rapport annuel.

Que faisons-nous pour atteindre nos objectifs climatiques ?

Afin de garder le cap, des groupes de travail ont été créés sur les thèmes scope 1 et 2, les voyages d'affaires et le papier. Ils sont composés de collaboratrices et collaborateurs particulièrement concernés par ces questions ou susceptibles de les influencer. Ces groupes de travail ont défini des plans d'action pluriannuels qui contribuent à la réalisation des objectifs généraux. Les membres des groupes de travail sont également en partie responsables de la mise en oeuvre de ces plans d'action.

Plan d'action Papier/Marketing

Afin de réduire les émissions liées à l'impression et à l'utilisation de produits en papier, quatre mesures spécifiques présentant le plus grand potentiel de réduction sont mises en oeuvre:

- Utilisation systématique de papier produit de manière durable, tel que le papier recyclé certifié «Blauer Engel» et «FSC».
- Mesures visant à sensibiliser et à réduire la consommation de papier, par exemple dans la production du magazine du WWF et du matériel de collecte de fonds.
- Numérisation des produits imprimés et, dans la mesure du possible, passage au tout numérique à long terme.
- Application de directives d'achat assorties de critères de durabilité stricts, notamment de critères climatiques et d'une stratégie d'achat pour éviter les commandes excessives.

L'objectif de réduction a également été intégré dans la planification stratégique du département marketing.

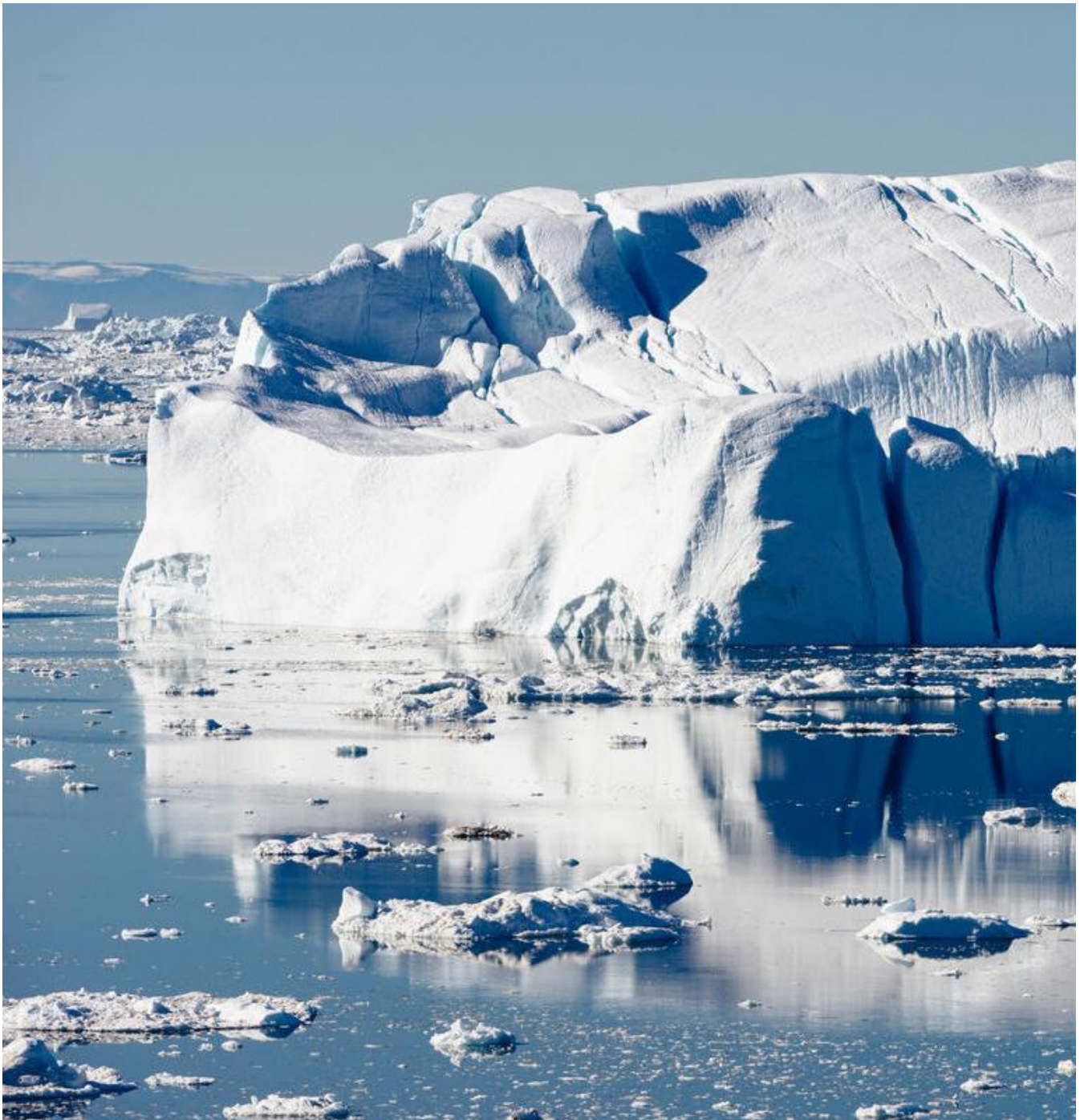
Plan d'action pour les voyages d'affaires

Afin de réduire les émissions liées aux voyages d'affaires, le WWF Suisse mise sur des «budgets CO₂». Chaque équipe du WWF (département ou division) se voit attribuer un budget CO₂ annuel qu'elle peut utiliser pour ses voyages d'affaires. Ce budget correspond à la quantité maximale d'émissions que les voyages d'affaires sont autorisés à générer. Ce budget est surveillé de manière centralisée et réduit continuellement au cours de la période cible. Chaque équipe est ainsi tenue de remettre en question ses propres déplacements professionnels, de les hiérarchiser et, par conséquent, de les réduire ou de les rendre plus respectueux du climat au fil du temps. Cela peut se traduire, par exemple, par le passage de la voiture et de l'avion au train, par le recours à

des véhicules électriques pour la location de voitures ou, dans la mesure du possible, par l'utilisation d'appels vidéo à la place des réunions physiques.

Plan d'action Scope 1 et 2

Comme il est généralement possible d'influencer directement les émissions de scope 1 et 2, celles-ci occupent également une place particulière dans l'inventaire des gaz à effet de serre et la stratégie climatique. Aujourd'hui déjà, le WWF ne génère pratiquement aucune émission de scope 1 et 2. Pour les sites de Lausanne et Bellinzone, des locaux équipés de systèmes de chauffage durables sont recherchés à long terme. Dans les locaux de Zurich, des gains d'efficacité (système de gestion technique du bâtiment) et des mesures architecturales telles qu'une meilleure isolation ou le remplacement des lucarnes permettent de réduire les émissions liées à l'exploitation.



Notre financement climatique supplémentaire

Comment le budget de financement climatique est-il déterminé ?

Conformément aux recommandations du guide du WWF (*Prêts pour Paris – Un nouveau modèle pour la compensation carbone: comment les entreprises doivent financer la protection supplémentaire du climat*), le WWF Suisse a introduit une tarification du CO₂. Toutes les émissions restantes sur la voie qui mène au zéro net sont tarifées en fonction des coûts liés aux changements climatiques calculés par l'Office fédéral de l'environnement, et le budget ainsi déterminé est affecté à la protection du climat. Tous les trois ans, le prix du CO₂ est révisé et ajusté si nécessaire.

Exemple de calcul: un prix de 300 EUR/tCO₂ ou 280 CHF/tCO₂ a été utilisé pour l'exercice 2023/24. Avec des émissions de scope 1 à 3 de 515 tCO₂, le budget est de 145 000 CHF.

À quoi sert le budget de financement climatique ?

Le livre blanc «*Climate Contributions for People & Nature*» décrit comment constituer un portefeuille de financement climatique efficace. À l'avenir, le WWF Suisse offrira également aux entreprises, par le biais du «WWF Climate & Nature Collective», la possibilité de soutenir des projets et des initiatives efficaces qui respectent ces principes. Il a été décidé de soutenir la phase pilote du «WWF Climate & Nature Collective» dans le cadre du nouveau financement climatique du WWF Suisse. La direction du WWF Suisse redéfinit tous les trois ans l'utilisation des fonds.

Depuis l'exercice 2023/24, le budget de financement climatique et son utilisation sont intégrés chaque année dans le rapport annuel.

Digression: émissions des projets du WWF

Le WWF Suisse finance des projets à l'étranger qui, outre leur impact positif sur l'être humain, la nature et l'environnement, génèrent également des émissions. Afin d'avoir une idée de l'ordre de grandeur de ces émissions, une estimation très approximative a été réalisée. En effet, il existe peu de lignes directrices à ce sujet et, dans un souci de rentabilité, nous souhaitons réduire au maximum les coûts liés à cette partie des émissions qui n'est pas prise en compte dans l'inventaire des gaz à effet de serre. Il s'agit néanmoins d'émissions qui peuvent également être attribuées au WWF Suisse («émissions financées»). Il a en outre été décidé d'introduire une tarification du CO₂ pour ces émissions, à l'instar de l'approche décrite ci-dessus pour le financement climatique, et d'utiliser ces fonds pour soutenir la décarbonisation dans les bureaux du WWF dans les pays où sont menés les projets. Pour l'exercice 2023/24, le budget ainsi déterminé servira à soutenir l'initiative Up Front, qui promeut la décarbonisation, notamment dans les bureaux nationaux du WWF. Dans la mesure du possible, l'accent sera mis sur les pays où le WWF Suisse mène des projets. Pour 2023/24, cela représente un montant de 78 500 CHF. Une estimation approximative des émissions du projet sera effectuée tous les cinq ans et la direction du WWF Suisse décidera chaque année de l'utilisation des fonds.

Notre gouvernance

- Adoption des objectifs climatiques (réduction et financement climatique) par la Direction.
- Rapport annuel à la Direction sur les émissions de gaz à effet de serre et l'état d'avancement des objectifs.
 - La responsabilité en incombe au département Finance & Operations et la direction opérationnelle au département Facility Services & Logistics.
 - Le soutien technique est assuré d'une part par les collaboratrices et collaborateurs du département Markets et d'autre part par des consultantes et consultants externes.
- La responsabilité globale des groupes de travail Hotspot incombe au département Finance & Operations.
 - La direction du groupe de travail Scope 1 & 2 relève du département Finance & Operations.
 - La direction du groupe de travail Papier/Marketing relève du département Marketing.
 - La direction du groupe de travail Voyages d'affaires relève du département Global Network Developments.

Annexe: comment ancrer la protection du climat dans la société et la politique ?

Politique climatique: pour des conditions-cadres efficaces

Le WWF s'engage en faveur d'une politique climatique suisse ambitieuse. Il participe activement aux processus politiques par le biais de ses propres initiatives et référendums et utilise son poids politique, par exemple dans le débat sur la révision de la loi sur le CO₂ ou dans le cadre des stratégies climatiques cantonales. Il s'engage en faveur d'initiatives transformatrices et de débats fondés scientifiquement. L'objectif est que la Suisse contribue à respecter l'objectif de 1,5 degré et honore ses engagements internationaux tels que l'Accord de Paris.

Normes et initiatives: avoir un impact mondial

Au niveau international également, le WWF Suisse s'engage en faveur de normes et d'initiatives largement soutenues. En tant que cofondateur de la Science Based Targets Initiative (SBTi), le WWF veille à ce que les objectifs climatiques soient scientifiquement fondés et comparables. Il participe également au développement du protocole GHG – la norme la mieux établie au niveau mondial pour les inventaires des gaz à effet de serre des entreprises –, et à celui des normes ISO, afin de permettre aux entreprises de protéger le climat de la manière la plus efficace et la plus crédible possible.

Sensibilisation et éducation : la protection du climat au quotidien

Outre le travail politique et économique, la sensibilisation de la population est également un élément central de l'engagement en faveur du climat. Avec des campagnes telles que « Tu n'as pas besoin d'être parfait », le WWF montre que la protection du climat est également possible grâce à de petites mesures au quotidien. Grâce à des offres ciblées pour tous les niveaux d'éducation, des événements et un travail médiatique, le WWF contribue à renforcer le débat public et à faire de la protection du climat une question sociale.

Partenariats: façonner ensemble le changement

Le WWF collabore avec des entreprises et des organisations sectorielles afin de promouvoir et de développer des solutions durables. Il s'agit de transformer l'ensemble des chaînes de valeur pour passer à une économie durable. En partenariat avec de grandes entreprises issues de secteurs d'importance systémique, il soutient le développement de stratégies climatiques ambitieuses et globales qui vont au-delà des exigences légales minimales. Cela permet de créer des solutions et des partenariats nouveaux et innovants.

Finance durable: rendre la place financière compatible avec le climat

Avec son secteur financier, la Suisse dispose d'un levier important dans la protection mondiale du climat. Le WWF collabore avec les acteurs de la place financière suisse afin de rendre les investissements durables. L'objectif est d'empêcher les flux de capitaux vers des activités nuisibles au climat et de les orienter plutôt vers des activités contribuant à la décarbonisation. À cette fin, le WWF développe des instruments permettant d'évaluer l'impact climatique des produits financiers et s'engage en faveur d'un cadre réglementaire contraignant avec l'initiative sur la place financière.

Protection climatique concrète: projets et développement régional

Le WWF agit sur les leviers de transformation tels que la politique et l'économie, mais aussi très concrètement dans des régions clés. En collaboration avec des acteurs locaux, il met en oeuvre des projets globaux qui exercent un impact positif sur le climat, les êtres humains et la nature. Le WWF contribue ainsi à la réalisation des objectifs mondiaux et en fait profiter les communautés locales dans les écorégions particulièrement riches en espèces.

WWF Suisse

Avenue Dickens 6
1006 Lausanne

Tél.: 021 966 73 73
wwf.ch/contact

Donner:
wwf.ch/don



La nature, c'est notre vie.
Prenons soin des deux.